



## *Section du Pas-de-Calais*

### *DECLARATION LIMINAIRE CDAS DU 28 novembre 2023*

Madame la Présidente,

La vie n'est pas toujours comme une boîte de chocolats.

Quand on a la tête sous l'eau, une boîte de Léonidas peut être une marque de soutien mais soyons plus solidaires, et envisageons un soutien financier.

Notre département a connu de graves inondations, touchant et impactant des agent·es du ministère, actif·ives ou retraité·es.

N'est-ce-pas le rôle de l'action sociale de soutenir les agent·es en difficulté ?

Aujourd'hui se tient le dernier CDAS de l'année et le troisième point de l'ordre du jour sera un point d'étape sur les crédits d'actions locales 2023, SOLIDAIRES Finances demande l'utilisation exclusive du solde du CAL 2023 au profit des sinistré·es.

L'action sociale ministérielle de proximité pour toutes et tous, construite au fil des ans avec tout le poids des organisations syndicales, subit, comme tous les services de nos administrations, le rouleau compresseur des réformes et des suppressions d'emplois. Solidaires Finances s'oppose aux réformes qui ne peuvent que dégrader le service rendu aux agentes et agents.

Centraliser et désigner des référent·es pour tous les sujets gérés auparavant par les délégué·es, situé·es au plus près des agent·es, n'est qu'une méthode de suppressions d'emplois, bien rodée dans notre administration. Couper les moyens humains des délégations pour que, submergées de travail, elles demandent de l'aide, est également une méthode habituelle. Personne n'est dupe !

Solidaires Finances continuera à mener la lutte pour la conserver et la faire progresser !  
**L'action sociale n'est pas encore un luxe, c'est toujours une nécessité !**

**Solidaires Finances restera attentif sur la mise en place du réseau régional de l'action sociale dont une présentation nous sera faite ce jour.**

**En plus des débats en instance, nous pouvons déjà apporter quelques remarques et revendications :**

**\* Solidaires Finances demande la présence du référent régional lors de chaque CDAS du département.**

Dès lors qu'il doit encadrer et animer l'équipe de délégué·es et est le garant de la bonne organisation du dialogue social au sein des CDAS, il est nécessaire que celui-ci soit présent et puisse entendre et échanger avec les représentant·es du personnel.

**\* sur le logement, Solidaires Finances demande une rapide identification des besoins locaux et notamment sur le besoin de logement d'urgence**

**\* sur la restauration, Solidaires Finances continue de revendiquer un GT sur ce thème en y invitant les collègues impliqué·es dans les associations de gestion des restaurants administratifs.**

Nous rappelons au passage que le titre restaurant est une prestation d'action sociale et n'est pas du pouvoir d'achat. Bien que Solidaires Finances revendique une hausse de valeur faciale jusqu'à 10 euros (avec une hausse de la participation employeur pour augmenter à minima celle de l'agent), l'augmentation du pouvoir d'achat passe nécessairement par celle des rémunérations.

On ne paye pas son repas moins cher avec un titre restaurant, c'est un leurre ! La restauration administrative se doit de proposer des repas équilibrés, à des tarifs abordables. C'est ce qu'elles font lorsqu'on leur en donne les moyens.

La loi Egalim a majoré le coût des repas, les associations de restauration ont dû multiplier leurs efforts pour ne pas pratiquer des tarifs rédhitoires. Solidaires Finances revendique une augmentation de la subvention versée aux restaurants administratifs, pour permettre aux associations de gestion de fonctionner sans se retrouver au bord d'un gouffre financier en cas de baisse de fréquentation.

**\* sur la communication, Solidaires Finances demande une amélioration de la diffusion des différentes actions et prestations vers les personnels en activité et vers les retraité·es**

**\* sur les loisirs et notamment les sorties locales, Solidaires Finances s'interroge sur la surcharge de missions engendrée par la régionalisation.**

Nous interviendrons à nouveau sur notre revendication locale, à savoir la prise en compte du quotient familial pour déterminer les tarifs des sorties. La régionalisation et la mise en place de référent·e « vacances loisirs », la déléguée de l'action sociale du 62 et deux assistant·es délégué·es du 59 seront sur ce pôle, permettra de démontrer ce que Solidaires Finances 62 réclame depuis de nombreuses années que oui, il est possible d'organiser des sorties en fonction des revenus de chaque foyer afin de permettre à chacune et chacun de pouvoir y participer.

Enfin Solidaires Finances se satisfait de la formation qui sera délivrée aux nouveaux·elles membres du CDAS, cette formation étant attendue et promise par le Secrétariat général depuis plus de 15 ans.

### **Les membres de SOLIDAIRES FINANCES**

*Delphine FACON, titulaire*

*Sandrine BUQUET titulaire*

*Nicolas VANHOUCHE, suppléant*

*Sophie VANHOUCHE, suppléante*

*Nadège BOTTE, experte*